



## Extrait du registre des arrêtés du Maire

N° 158/2026

### Délégation de fonction d'officier d'état civil

#### Le Maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles R. 2122-8 et R. 2122-10 ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** l'arrêté du Maire n°101/2026 portant délégations de fonctions d'officier d'état civil ;

**Considérant** l'intérêt d'une bonne marche de l'administration communale,

### Arrête

**Article 1** – Madame Fanny FERNANDES, attaché territorial, est ajoutée à la liste des personnes mentionnées à l'article 4 de l'arrêté du Maire n°101/2026 et jouit de la délégation prévue par ledit arrêté.

**Article 2** – Cette délégation de fonction et de signature est exercée sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

**Article 3** – La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et dont l'ampliation sera adressée au représentant de l'Etat ainsi qu'au procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Lyon.

**Article 4** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon (184 Rue Duguesclin, 69003 LYON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Berger  
Levrault

Fait à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or,  
le 04 mai 2026.

Publié le  
ID : 069-216901918-20260504-ARR\_2026\_158-AR

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité le caractère  
exécutoire du présent acte qui a  
été transmis en préfecture le :

Affiché publiquement le :

Notifié le :

**Le Maire,  
Patrick GUILLOT**



Pour notification :

Le

Fanny FERNANDES